

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET  
DES VALLEES DU HAUT-BEARN  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

---

**SÉANCE DU 30 MARS 2017**

---

Etaient Présents, 55 titulaires, 4 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOÏPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Jacques NAYA, Dominique FOIX, Maïlys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, André LABARTHE, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	Jean GASTOU	à	Henri BELLEGARDE
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Maylis DEL PIANTA
	David CORBIN	à	Daniel LACRAMPE
	Jean-Étienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jacques MARQUEZE	à	Elisabeth MEDARD
	Christophe GUERY	à	Dominique FOIX
	Jean-Pierre TERUEL	à	André BERNOS

**REÇU**

le **13 AVR. 2017**

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Michel NAVAILLES	suppléant de	Bernard MORA
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

**SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>T</sup>E MARIE**

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Jean CAMSUZOU (excusé), Rosine CARDON, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé), Pierre SERENA (excusé)

**RAPPORT N° 170330-33-FIN-**

**AFFECTATION DES RESULTATS  
DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 DES BUDGETS DECHETS  
(SICTOM ET VALLEE D'ASPE)**

## COMPTE ADMINISTRATIF DECHETS CCVA

Mme MÉDARD expose :

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	59 968,45
- un excédent reporté de :	86 845,79
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	146 814,24
- un excédent d'investissement de :	5 010,79
- un déficit des restes à réaliser de :	3 445,93
Soit un excédent de financement de :	1 564,86

## COMPTE ADMINISTRATIF 2016 BUDGET SICTOM DU HAUT BEARN

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	35 548,98
- un déficit reporté de :	23 976,48
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	11 572,50
- un excédent d'investissement de :	189 485,43
- un déficit des restes à réaliser de :	186 761,71
Soit un excédent de financement de :	2 723,72

## RESULTATS AGREGES

### Fonctionnement

Excédent Déchets vallée d'Aspe : 146 814.24	
Excédent Sictom du Haut Béarn : 11 572.50	
Excédent agrégé	158 386.74

### Investissement

Excédent Déchets vallée d'Aspe : 5 010.79	
Excédent Sictom du Haut Béarn : 189 485.43	
Excédent agrégé :	194 496.22

### Restes à réaliser

RAR Déchets vallée d'Aspe : -3 445.93	
RAR Sictom du Haut Béarn : -186 761.71	

Excédent de financement	4 288.58 €
-------------------------	------------

**REÇU**

le 13 AVR. 2017

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIE

## AFFECTATION DES RESULTATS

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCÉDENT AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	158 386,74 0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	158 386,74
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	194 496,22

Oùï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 mars 2017

Suivent les signatures

Affiché le 13/04/17

Le Président

Daniel LACRAMPE



**REÇU**

le 13 AVR. 2017

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE